

Agriculture/Entretien avec le ministre...

...Yves-Fernand Manfoumbi : "nous avons supprimé ces trois agences par souci de rationalisation de la dépense publique"

Propos recueillis par Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/Gabon

**L'union.** M. Le ministre, le Conseil des ministres du 19 mai 2017 a annoncé la suppression de trois agences, à savoir l'Office national des laboratoires agricoles (Onala), l'Office des recherches d'introduction, d'adaptation et de multiplication du matériel végétal (Oriam) et l'Agence de collecte et de commercialisation des produits agricoles (Accopa). Pourquoi cette décision ?

**Yves-Fernand Manfoumbi :** il faut savoir que les agences exécutent les politiques publiques définies en amont par les directions générales de l'administration centrale. Aujourd'hui, dans la politique publique de valorisation du potentiel agricole national, mon ministère possède deux directions générales qui s'occupent de cette action. La direction générale de l'Agriculture et la direction générale de l'Élevage. Ces deux directions définissent les politiques. Il faut donc la création des agences pour exécuter ces politiques définies.

Ainsi, par souci de rationalisation de la dépense publique, j'ai proposé au gouvernement de créer une structure afin de mutualiser les ressources. J'ai donc créé l'Agence de développement agricole du Gabon (Adag). Le Conseil d'Etat a déjà approuvé la création de l'Adag, lequel sera officialisé lors du prochain Conseil de ministres.

De l'autre côté, je dois garantir la sécurité alimentaire des Gabonais dans l'élan de réforme et donner plus de sens à l'autorité sanitaire qui s'occupe de la santé alimentaire. Pour ce faire, j'ai pensé que l'Onala qui n'est qu'un laboratoire, peut être absorbé par l'Agasa (Agence gabonaise de sécurité alimentaire), au lieu d'être une agence à part entière.

L'Onala est situé à Rio et ne possède même pas d'équipements. C'est la même chose pour l'Oriam, qui sera un département de l'Adag, parce qu'on ne peut pas faire une agriculture sans semence.

**Et s'agissant de l'Agence de collecte et de commercialisation des produits agricoles (Accopa) ?**

Le gouvernement vient de se lancer dans un vaste programme qui donne déjà ses fruits : c'est le programme Graine. Mais ce programme n'est que la résultante d'un partenariat entre Olam et l'Etat gabonais, qui a vu la création de la Sotrader. Dans son plan de développement, la Sotrader intègre bien la commercialisation des produits Graine. Donc là, les missions de l'Accopa devenaient redondantes. Comment le même Etat va-t-il avoir deux instruments ? Le premier instrument, comme l'Accopa, ne dispose pas de sources de financement et d'autonomie.



Photo : Wilfried MBINAH

Le ministre en charge de l'Agriculture, Yves Fernand Manfoumbi: "On ne peut pas atteindre l'autosuffisance alimentaire sur l'ensemble des produits".

Mais de quelle autonomie parle-t-on même ? Une autonomie fictive, parce que ces agences n'ont pas de ressources. La preuve est qu'elles se sont retrouvées avec des arriérés de solde des agents.

**Donc l'Accopa va être absorbée par la Sotrader ?**

Non ! l'Accopa est purement et simplement supprimée, parce que la Sotrader fait la même chose.

**Que vont devenir les salariés affectés dans ces trois agences ?**

J'aurai la situation globale en fin de semaine, parce que le secrétaire général à qui j'ai donné le mandat est en train de clôturer l'analyse, pour savoir le montant total des arriérés et le plan social qui va être adopté pour prendre en compte certains compatriotes, qui ne pourront pas peut-être répondre aux nouvelles missions de ces agences. Bon nombre reviendront au ministère car, ils sont d'abord agents du ministère de l'Agriculture.

**On crée une agence par ici, on supprime une autre par là... Pour finalement quel résultat concret M. le ministre ? De 2009 à aujourd'hui, avec la multitude d'organismes créés dans le but de soutenir la politique agricole, quels sont les résultats obtenus par le Gabon en vue de réduire sa dépendance alimentaire vis-à-vis de l'étranger ?**

Je pense que depuis que je suis à la tête de ce département, j'essaie de partager une certaine information qui

n'existait pas. (...) La lettre agricole du Gabon vient répondre à cette ambition. Il y a un problème dans notre pays, c'est celui des statistiques. Lorsqu'on dit que nous dépendons à 80% de l'étranger sur les denrées alimentaires, c'est vrai et faux en même temps. Oui, quand on prend de manière globale. Mais non, parce que si tu prends filière par filière, il y a celles où le Gabon a déjà atteint l'autosuffisance alimentaire.

**Ah bon ? Lesquelles ?**

Par exemple, en termes de production de laitue, on a atteint l'autosuffisance alimentaire. On n'importe plus la laitue au Gabon. Personne ne sait cette information. Si tu prends, par exemple, les œufs, on arrive à couvrir également 80% des besoins en œufs du pays. Il en est de même pour la viande de porc, qui ne s'importe plus.

**Êtes-vous sûr qu'on n'importe plus la viande de porc ?**

Oui ! On n'importe plus la viande porc au Gabon. Ce sont les petits éleveurs qui livrent (...), mais vous ne le savez pas. Et nous allons donner de plus en plus d'informations sur les productions nationales. C'est pourquoi, nous disons que nous sommes dans un processus. Voilà pourquoi nous pensons aujourd'hui qu'avec le programme Graine, nous devons accélérer et garantir la sécurité alimentaire des Gabonais, c'est-à-dire avoir une production locale répondant aux besoins de consommation des compatriotes sur quatre types de produits. Parce qu'on ne peut pas atteindre l'autosuffisance alimentaire sur l'ensemble des produits. Ce n'est pas possible.

**Pour l'instant, quelle est la contribution de l'agriculture au PIB national ?**

4 %. Or, en 1960, l'agriculture pesait pour 15% du PIB. Le pétrole pèse aujourd'hui pour 35% du PIB national.

**Est-ce qu'on dispose aujourd'hui d'une politique de protection de notre production locale ?**

Nous sommes dans une mondialisation, et dans la mondialisation des échanges, nous adhérons à une communauté économique. Nous sommes donc régis par des lois supra, et celles-ci ouvrent les frontières. La compétitivité de l'économie ne passera pas par les fermetures des frontières. Nous sommes dans une économie libérale. Par contre, elle viendrait de la qualité des produits et de la maîtrise des coûts de production. La maîtrise des coûts de production va aider à ce que le produit, à la fin, puisse être compétitif. Naturellement avec un minimum de protectionnisme. Pourquoi voudriez-vous que si je produis du savon, je l'importe encore. Je dois favoriser la consommation du savon produit localement. Mais je dois juste faire jouer un levier qui est la compétitivité de l'unité de production de ce savon.

Crise africaine et développement

Augmenter le taux de croissance des économies : les solutions d'Afrixembank

I. M'B.  
Libreville / Gabon

L'UN des sujets le plus souvent évoqués, quand on aborde la sortie de crise économique et le développement en Afrique, est celui d'accroître continuellement l'indice de croissance du PIB sur le continent. A cet titre, l'augmentation à deux chiffres ou presque de l'intensité du commerce intra-africain est présentée comme une solution.

Dans tous les cas, la banque Afreximbank continue de croire, dur comme fer, que c'est la voie royale pour booster la création des richesses sur le continent noir. Le prési-

dent de cet établissement basé au Caire, Benedict Okey Oramah, entend doper le commerce intra-africain.

Ainsi, indique-t-il, il veut placer cette institution financière en première ligne de ce combat, à savoir, « contribuer à la fois au financement et à une meilleure pédagogie des marchés, tout en soutenant l'industrialisation ».

Aussi, séduite par sa stratégie, la Banque africaine de développement (BAD) a annoncé récemment l'approbation d'un accord de financement commercial de 450 millions de dollars (près de 225 milliards de francs CFA) en faveur d'Afreximbank. Un financement en deux parties. « La première se chiffre à



Photo : Julie Nguimbi

Le commerce intra-africain est une source de croissance, selon Afreximbank.

150 millions de dollars et constitue une participation aux risques générés par Afreximbank, dans le cadre du financement du commerce. L'objectif principal

étant de libérer du capital pour permettre à Afreximbank d'élargir son appui au financement du commerce dans ses pays membres », précise le Nigérian Okey Oramah.

La deuxième tranche « comprend une ligne de crédit de 300 millions de dollars visant à soutenir nos clients à travers l'Afrique, en particulier dans le contexte du renforcement du commerce intra-africain. Ce financement témoigne de l'intensification de l'appui de la BAD à l'égard de l'intégration régionale », ajoute M. Okey Oramah.

Voilà qui devrait inciter les Etats africains et les opérateurs économiques du secteur privé à saisir cette opportunité.